



# Vendre de l'alcool dans le cadre scout



Nous sommes conscients que nombre de festivités organisées par un poste Pionniers comprennent un bar ou une forme de débit de boissons : bar Pionniers, soirée ou autre activité. Comment réfléchir, imaginer, analyser, critiquer, rêver sa festivité pour que l'alcool ne soit pas le but de la fête ? Dans ce document sur les débits de boissons, tu trouveras un questionnaire pour identifier le type de soirées que le poste organise, des questions et commentaires pour stimuler votre réflexion et des dessins à bulles à compléter ensemble avant d'organiser un événement de vente d'alcool dans le cadre scout.



# Quels types d'activité incluant la vente d'alcool organises-tu dans le cadre scout ?



Avant toute chose, il faut que tu nous aides à caractériser le type d'activité incluant la vente d'alcool que tu organises dans le cadre scout.

Pour cela, réponds aux questions des pages suivantes (choisis une seule réponse par question posée) et compte les différents symboles associés à cette réponse :



Une fois le type de soirée identifié, des questions, points d'attention et pistes de réflexion te seront proposés pour que l'activité organisée soit, redevienne ou continue à être en accord avec les valeurs scouts et la position du mouvement concernant les produits psychotropes.

Si tu identifies plusieurs types d'activités durant lesquelles tu vends ou achètes de l'alcool, tu peux réaliser le questionnaire plusieurs fois, en répondant à l'ensemble des questions pour l'un des types d'activité, avant de recommencer pour un autre type d'activité.

1

## Qui participe à cette activité ?

- ◆ Les animateurs, les parents et leurs enfants (scouts de l'unité)
- ✓ Les animateurs, des anciens de l'unité et des parents (le plus souvent sans leurs enfants)
- ♥▲ Plein d'extérieurs à l'unité
  - Les pionniers, des animateurs et anciens animateurs
  - Les animateurs et anciens animateurs

2

## Qui organise cette activité ?

- ♥▲✓◆ Le conseil d'unité
  - ◆ Le staff d'une section
  - Les animateurs (de manière informelle)
- ✓● Des anciens animateurs
- ✓● Des routiers
- ♥▲✓ Le poste

3

## Qu'en est-il de la promotion de cette activité ?

- ♥♥▲ Promotion à grande échelle et non ciblée (en rue, etc.)
  - ✓ Promotion dans le cercle de l'unité, mais ouverte vers l'extérieur
- ♥▲■ Promotion via les réseaux sociaux
  - Promotion à destination des postes Pionniers à proximité
  - ◆ Promotion via les scouts de l'unité, sur les convocations ou via un courrier spécifique
  - Promotion auprès des habitués
  - Promotion auprès des animateurs des unités voisines
  - Pas vraiment de promotion

4

## Il s'agit d'une activité :

- ♥▲ Publique
- ◆ Privée
  - ✓ Semi-privée, semi-publique

5

## Combien de personnes participent à l'activité ?

- ♥▲◆ Plusieurs centaines de personnes
- ▲◆ Une centaine de personnes
- ✓■◆ Entre 50 et 100 personnes
  - Entre 20 et 50 personnes
  - Une quinzaine de personnes

6

## Quelle est la tranche d'âge de la majorité des participants à l'activité ?

- ♥▲■ 15–25 ans
- 18–25 ans
- ✓ 18–50 ans
- 16–25 ans, accompagnés de quelques adultes de 45–55 ans
- ◆ 6–50 ans



7

## Quelles sont les animations proposées lors de cette activité ?

- Pas vraiment d'animation prévue, mais souvent un thème et des décors.
- Pas d'animation prévue. Certains sortent un jeu de cartes. Assis dans les fauteuils, on papote.
- Jeux à boire et concours de boissons.
- ♥♥ Boire, danser, draguer.
- ▲▲▲ Une animation centrale (concerts, grand feu, 12 h pédalo, etc.) et des animations variées sont proposées. Le but n'est pas la vente d'alcool.
- ✓✓✓ Des animations centrées sur la dégustation et la découverte de produits spécifiques (produits du terroir, originaux, etc.).
- ✓✓✓ Des animations calmes (parties de carte, jeux en bois, etc.).
- ◆◆◆ Présentation des staffs aux parents, diffusion des photos des camps, souper, spectacle des sections.

8

## Cette activité a lieu :

- ♥▲◆✓ Une fois par an
  - ✓ Deux fois par an
  - Chaque semaine, après la réunion
  - Environ une fois par mois

9

## Où cette activité se déroule-t-elle ?

- ♥▲ Dans un lieu extérieur à l'unité
- ✓●■◆ Dans les locaux
  - Dans une salle du quartier (école, salle des fêtes du village, etc.)

10

## Que paie le participant ?

- ♥▲ Le participant paie une entrée et ses boissons sur place.
- ▲✓■◆ Le participant paie ses consommations (boissons, snacks, repas).
- Le participant ne paie pas forcément directement ses consommations et celles-ci sont vendues à prix coutant, ou presque.



## Note ton nombre de symboles ici :

▲	.....	=	.....
◆	.....	=	.....
♥	.....	=	.....
●	.....	=	.....
✓	.....	=	.....
■	.....	=	.....





# Résultats du questionnaire

**Avant de découvrir les résultats du test, sache qu'il n'y a pas un classement des bonnes ou des mauvaises activités parmi les différents types présentés ci-dessous. Il s'agit simplement d'activités différentes, qui ne remplissent pas les mêmes objectifs, ne touchent pas les mêmes publics, ne proposent pas les mêmes animations. Pour que TON activité soit acceptable, il faut qu'elle colle avec les principes et valeurs du scoutisme et qu'elle soit en accord avec la position du mouvement. À toi d'analyser ton activité sous cet angle de vue...**

**À toi de réfléchir, remettre en question et faire des choix pour que la vente d'alcool ne soit pas au centre de la fête scout !**

## Si tu obtiens un maximum de ♥

**L'activité que tu organises pourrait répondre au nom générique de soirée dansante.**

Il s'agit d'une soirée, organisée par le poste ou par le conseil d'unité, qui rassemble plusieurs centaines de jeunes du coin, scouts et non scouts, pour boire, danser. Un droit d'entrée est demandé. Le public de la soirée et sa promotion sortent largement du cadre de l'unité. En général, cette soirée se déroule une fois par an dans un local (ou un chapiteau) du coin, mais pas dans les locaux de l'unité.

**Si tu organises ce type de soirée, voici quelques questions à vous poser en staff, en CU ou en poste :**

- Quels objectifs avez-vous fixés pour cette activité ? Rentrent-ils dans le cadre scout ? Sont-ils en accord avec la charte du poste ou de l'unité ?
- Que met-on en place pour respecter la législation (c'est-à-dire éviter de servir des boissons alcoolisées à des jeunes de moins de 16 ans ou des spiritueux à des jeunes de moins de 18 ans) sans pour autant valoriser l'accès à l'alcool ?
- Si la soirée est organisée par le conseil d'unité, quelle est la place des scouts de l'unité (éclaireurs aînés et pionniers) dans cette soirée ? Y sont-ils conviés ? Leurs parents en sont-ils informés ?
- Si la soirée est organisée par le poste, que communique-t-on vers les parents des pionniers ?
- Que met-on en place pour éviter que des participants ayant bu reprennent le volant ?
- A-t-on pensé à définir ensemble une consommation acceptable pour les organisateurs ? Est-elle en accord avec la charte du poste ou de l'unité ? Comment les organisateurs paient-ils leurs consommations ?
- A-t-on pensé à discuter de la fin de la soirée ? Qui range ? Qui ferme ? Qui clôture ? Et si on boit un dernier verre lorsque tout est rangé, dans quel esprit ce moment est-il vécu ?

Pour analyser de manière détaillée l'activité que tu organises, complète le plan de ta **soirée dansante** en utilisant le dessin à bulles.



# Si tu obtiens un maximum de ▲

## Bien plus qu'une soirée, l'activité que tu organises est un festival ou autre organisation.

Qu'il s'agisse d'un festival, d'un rendez-vous sportif ou d'une fête traditionnelle du quartier, l'organisation est plus centrée sur les animations (concerts, grands feux, tournoi de volley, 6 heures trottinette, etc.) que sur le bar. L'activité, organisée par le poste ou le conseil d'unité, regroupe une à plusieurs centaines de participants, plutôt jeunes (15-25 ans). Les participants présents ne sont pas uniquement issus de l'unité scout ; la promotion de l'activité est d'ailleurs assurée largement en dehors de l'unité (événement Facebook, affiches en rue, etc.). En général, ce type d'évènement se déroule une fois par an dans un local, un chapiteau ou une prairie du coin, mais pas dans les locaux de l'unité.

### Si tu organises ce type d'évènement, voici quelques questions à vous poser en staff, en CU ou en poste :

- Quels objectifs avez-vous fixés pour cette activité ? Rentrent-ils dans le cadre scout ? Sont-ils en accord avec la charte du poste ou de l'unité ?
- Comment fait-on en sorte que l'activité centrale (les concerts ou le rendez-vous sportif par exemple) soit/reste au cœur de la fête ?
- Quels partenariats de proximité avec des associations ou commerces locaux sont mis en place ?
- Que met-on en place pour respecter la législation (c'est-à-dire éviter de servir des boissons alcoolisées à des jeunes de moins de 16 ans ou des spiritueux à des jeunes de moins de 18 ans) sans pour autant valoriser l'accès à l'alcool ?
- Si l'évènement est organisé par le conseil d'unité, quelle est la place des scouts de l'unité (éclaireurs aînés et pionniers) dans cette activité ? Y sont-ils conviés ? Leurs parents en sont-ils informés ?
- Si l'évènement est organisé par le poste, que communique-t-on vers les parents des pionniers ?

- Que met-on en place pour éviter que des participants ayant bu reprennent le volant ?
- A-t-on pensé à définir ensemble une consommation acceptable pour les organisateurs ? Est-elle en accord avec la charte du poste ou de l'unité ? Comment les organisateurs paient-ils leurs consommations ?
- A-t-on pensé à discuter de la fin de l'activité ? Qui range ? Qui ferme ? Qui clôture ? Et si on boit un dernier verre lorsque tout est rangé, dans quel esprit ce moment est-il vécu ?

Pour analyser de manière détaillée l'activité que tu organises, complète le dessin à bulles **festival ou autre organisation**. Celui-ci représente un festival, mais il est directement utilisable si l'activité que tu organises n'est pas un concert mais un événement sportif, culturel ou d'animation de ton village/quartier. Pour ce faire, remplace simplement la scène de concert par l'activité centrale de ton évènement.





# Si tu obtiens un maximum de ✓

L'activité que tu organises pourrait répondre au nom générique de « **soirée dégustation** ».

Parfois appelée cave à bières, bar à vins, soirée bières spéciales, cette soirée dégustation est organisée par le poste, le conseil d'unité, des anciens animateurs ou par les routiers de l'unité. Elle rassemble quelques dizaines de personnes du coin pour déguster une bière spéciale, un vin original, un produit local ou méconnu. La soirée se déroule dans une ambiance conviviale basée sur la découverte et la dégustation. Parfois, elle est organisée à la suite d'un autre rendez-vous de l'unité (par exemple après la fête d'unité).

Le public de la soirée est souvent en lien avec l'unité, de près ou de loin (amis, parents, anciens, etc.). La promotion est assurée dans le cercle de l'unité, même si l'activité est ouverte vers l'extérieur. En général, cette soirée se déroule une à deux fois par an dans les locaux de l'unité ou dans une salle locale (école, salle du quartier, etc.).



**Si tu organises ce type d'évènement, voici quelques questions à vous poser en staff, en CU ou en poste :**

- Quels objectifs avez-vous fixés pour cette activité ? Rentrent-ils dans le cadre scout ? Sont-ils en accord avec la charte du poste ou de l'unité ?
- Propose-t-on au moins autant de softs attrayants que de boissons alcoolisées différentes ?
- Que met-on en place pour que l'activité reste de la dégustation ? Sert-on les boissons dans des verres de dégustation ? Limite-t-on les quantités servies ?
- Que met-on en place pour respecter la législation (c'est-à-dire éviter de servir des boissons alcoolisées à des jeunes de moins de 16 ans ou des spiritueux à des jeunes de moins de 18 ans) sans pour autant valoriser l'accès à l'alcool ?
- Si la soirée est organisée par le conseil d'unité, quelle est la place des scouts de l'unité (éclaireurs aînés et pionniers) dans cette activité ? Y sont-ils conviés ? Leurs parents en sont-ils informés ?
- Si la soirée est organisée par le poste, que communique-t-on vers les parents des pionniers ?

- Que met-on en place pour éviter que des participants ayant bu reprennent le volant ?
- A-t-on pensé à définir ensemble une consommation acceptable pour les organisateurs ? Est-elle en accord avec la charte du poste ou de l'unité ? Comment les organisateurs paient-ils leurs consommations ?
- A-t-on pensé à discuter de la fin de la soirée ? Qui range ? Qui ferme ? Qui clôture ? Et si on boit un dernier verre lorsque tout est rangé, dans quel esprit ce moment est-il vécu ?

Et une phrase à méditer : « *Ce n'est pas parce qu'il y a beaucoup de choix qu'il faut tout boire ou tout goûter...* ».

Pour analyser de manière détaillée l'activité que tu organises, complète le plan de ta **soirée dégustation** en utilisant le dessin à bulles.

QUEL EST LE RÔLE  
L'ANIMATEUR D'UNITÉ ?

SOIRÉE  
DANSANTE

6 posters  
à détacher

QUEL EST LE RÔLE  
DE L'ANIMATEUR ?

Y-A T'IL UN ENDROIT  
PRÉVU POUR  
S'ÉLOIGNER DU BRUIT ?

QUELLE PROMOTION DE  
NOTRE SOIRÉE ?

QUEL PUBLIC VISE-T-ON ?

QUE FAIT-ON SI  
ÇA DÉRAPE ?

UNITÉS PRÉVUES ?

EAU GRATUITE ?

BAVI



QUI EST DERRIÈRE LE BAR ?

SNAC  
QUELLES BOISSONS  
ET À QUEL PRIX ?

Tarif  
Chez nous, les softs  
sont moins chers  
que les bières.

PAS DE PUB POUR DES  
BOISSONS ALCOOLISÉES ?

QUEL EST LE RÔLE  
DE L'ANIMATEUR ?

DIVERSITÉ DU  
CHOIX DE SOFT ?

QUEL PUBLIC VISE-T-ON ?

EAU GRATUITE ?

Y A T'IL D'AUTRES  
ACTIONS PRÉVUES ?





QUEL EST LE RÔLE  
L'ANIMATEUR D'UNITÉ ?

# SOIRÉE DÉGUSTATION

DIVERSITÉ DU CHOIX DE SOFT ?

EAU GRATUITE ?

QUI EST DERRIÈRE LE BAR ?



Tarif  
Chez nous, les softs  
sont moins chers  
que les bières



QUELLES BOISSONS ET À QUEL  
PRIX ?

QUELLE PROMOTION DE  
NOTRE SOIRÉE ?

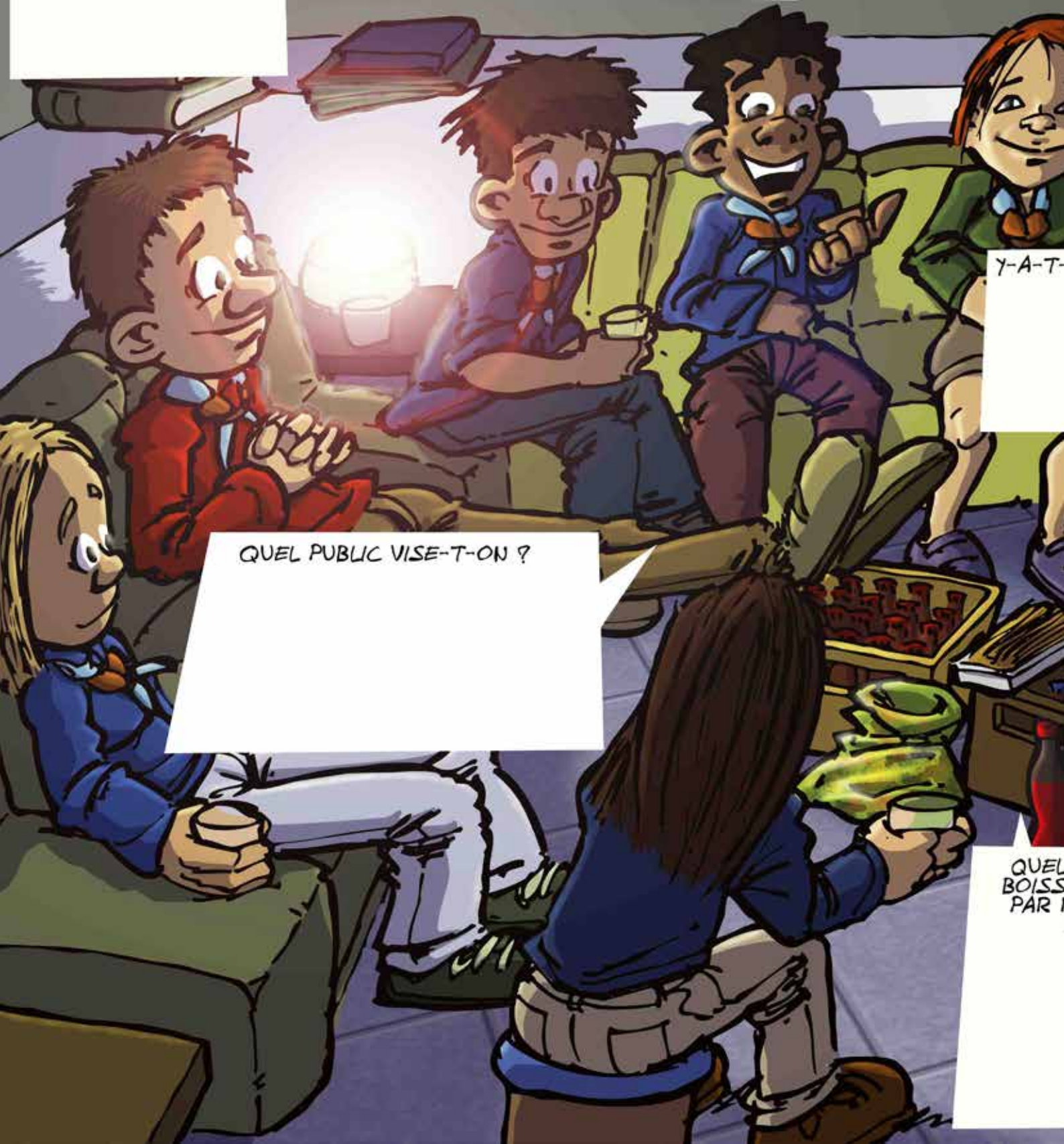




QUELLES ACTIVITÉS  
PREVOIR ?

QUELLE FRÉQUENCE POUR  
CE PETIT VERRE ?

17:52



QUEL PUBLIC VISE-T-ON ?

Y-A-T-

QUEL  
BOISS  
PAR I



TEURS

QUEL EST LE RÔLE DE L'ANIMATEUR D'UNITE ?

BAR PIONNIER

Rejoins notre événement sur facebook



QUELLE PROMOTION DE L'ÉVÈNEMENT ?

... VISE-T-ON ?

EAU GRATUITE ?

FAIT-ON LE CHOIX DE NE PAS SERVIR D'ALCOLPOPS ?

Y A T'IL D'AUTRES ACTNITES PREVUES ?



Bavi



Y A T'IL DES ACTIVITÉS  
PRÉVUES ?

Ouvre les agrafes  
du cahier pour  
enlever les posters.

QUEL EST LE RÔLE  
DE L'ANIMATEUR  
D'UNITE ?

QUE FAIT-ON SI ÇA DÉRAPE ?

QUELLES BOISSONS  
A QUEL PRIX ?

QUEL EST LE RÔLE DES  
ANIMATEURS ?





COMMENT INVITER À LA FÊTE D'UNITÉ ?

FÊTE, D'UNITÉ



QUEL PUBLIC VISE-T-ON ?

CHOIX DIVERSIFIÉ, DE SOFTS DE QUALITÉ ?

QUI EST DERRIÈRE LE BAR ?

FAIT-ON LE CHOIX DE NE PAS SERVIR D'ALCOLPOPS ?  
FAIT-ON LE CHOIX DE NE PAS SERVIR D'ALCOOL DISTILLÉ (PEKET, RHUM,...)?

EAU GRATUITE ?

Tarif  
Chez nous, les boissons sont moins chères que les bars  
Chez nous, les boissons sont moins chères que les bars  
Tarif



QUI EST DERRIÈRE LE BAR ?

QUELLES BOISSONS ET À QUEL PRIX ?

QUEL EST LE RÔLE DES ANIMATEURS PIONNIERS ?

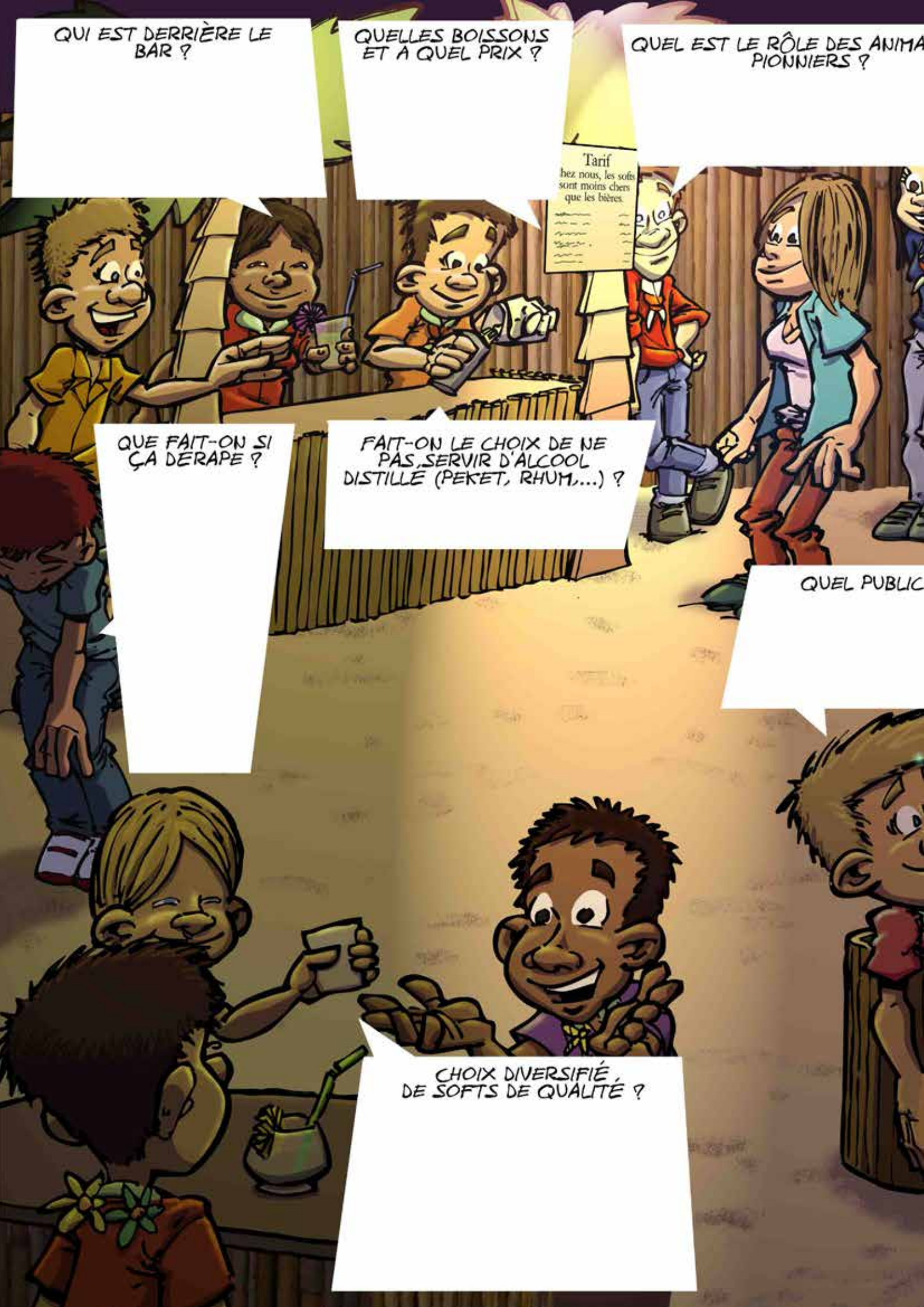
Tarif  
chez nous, les softs  
sont moins chers  
que les bières.

QUE FAIT-ON SI ÇA DÉRAPE ?

FAIT-ON LE CHOIX DE NE PAS SERVIR D'ALCOOL DISTILLÉ (PEKET, RHUM,...) ?

QUEL PUBLIC

CHOIX DIVERSIFIÉ DE SOFTS DE QUALITÉ ?





COMMENT COMMUNIQUER ?

BAR  
D'UNITÉ

QUEL EST LE RÔLE  
DE L'ANIMATEUR D'UNITÉ ?

IL DE QUOI GRIGNOTER  
OU MANGER ?

QUE FAIT-ON SI  
ÇA DERAPE ?

EST LE PRIX DES  
ONS ALCOOLISEES  
RAPPORT AU PRIX  
DES SOFTS ?

DIVERSITÉ DE CHOIX  
DES SOFTS ?  
EAU GRATUITE ?

QUELS OBJECTIFS (ET  
BÉNÉFICES) SONT VISES ?





QUEL EST LE RÔLE DE L'ANIMATEUR ?

QUEL PUBLIC VISE-T-ON ?

Y A T'IL D'AUTRES ACTIVITÉS PRÉVUES ?

QUE FAIT-ON SI ÇA DÉRAPE ?



QUEL EST LE RÔLE L'ANIMATEUR D'UNITÉ ?

FESTIVAL  
(OU AUTRE ÉVÈNEMENT)



Y-A T'IL UN ENDROIT  
PREVU POUR  
S'ÉLOIGNER DU BRUIT ?

FAIT-ON LE CHOIX DE NE  
PAS SERVIR D'ALCOPOPS ?

QUE FAIT-ON SI  
ÇA DERAPE ?

ACTIVITÉS

QUELLE PROMOTION DE  
NOTRE SOIREE ?

FESTIVAL  
Com...  
las...  
[Handwritten notes and drawings on a sign]



Tarif  
Chez nous, les softs  
sont moins chers  
que les bières.

QUELLES BOISSONS ET  
A QUEL PRIX ?

DIVERSITÉ DU  
CHOIX DE SOFT ?

QUI EST DERRIÈRE  
LE BAR ?

PAS DE PUB POUR DES  
BOISSONS ALCOOLISÉES ?

FAIT-ON LE CHOIX DE NE  
PAS SERVIR D'ALCOPOPS ?

Y A T'IL D'AUTRES ACTIV





# Si tu obtiens un maximum de

L'activité que tu organises pourrait répondre au nom générique de **bar d'unité**. Ou peut-être s'agit-il simplement d'un **p'tit verre entre animateurs post-réunion** ?

Il s'agit souvent d'un verre partagé entre animateurs en fin de réunion. Souvent improvisé (mais parfois organisé sur base régulière), le bar d'unité est un lieu privilégié pour discuter de tout et de rien pendant des heures. En général, on se retrouve confortablement installés dans le local de l'unité, assis dans les fauteuils ou autour d'une table, entre nous... mais avec parfois quelques invités (jeunes anciens, animateurs de l'unité, petit copain ou petite copine, animateurs de l'unité voisine, etc.).

Le bar d'unité peut soit être organisé par la route ou par les animateurs. Sa durée est variable allant d'un petit verre rapide en fin de réunion à d'interminables discussions jusqu'au bout de la nuit.

## Si tu organises ce type de soirée, voici quelques questions à vous poser entre animateurs :

- Quels objectifs avez-vous fixés pour cette activité ? Rentrent-ils dans le cadre scout ? Sont-ils en accord avec la charte du poste ou de l'unité ?
- A-t-on pensé à acheter des softs et pas uniquement des boissons alcoolisées ?
- Les scouts de l'unité (pionniers et éclaireurs aînés) peuvent-ils participer à cette activité ? Leurs parents en sont-ils informés ? Si oui, que met-on en place pour que la charte de consommation définie en poste soit respectée au bar d'U ?
- A-t-on pensé à organiser les retours à domicile ? Que met-on en place pour éviter que des participants ayant bu reprennent le volant ?

- Et si la discussion dérape sur les sujets à traiter en staff ou en conseil d'unité ? Que met-on en place pour s'assurer que les décisions soient prises dans les bons lieux et en présence de tous (en réunion de staff ou en conseil d'unité et pas à la fin du bar d'U) ?
- Comment paie-t-on ses consommations ? Si le but de la soirée n'est pas de faire des bénéfiques, ce n'est pas non plus à l'unité à payer les consommations...
- A-t-on pensé à discuter de la fin de la soirée ? Qui range ? Qui ferme ? Qui clôture ? À quelle heure ? Qui veille à ce qu'il ne reste plus de trace de la soirée dans le local ?

Pour analyser de manière détaillée l'activité que tu organises, complète le plan de ton **bar d'unité ou p'tit verre post réunion** entre animateurs en utilisant le dessin à bulles.



# Si tu obtiens un maximum de



## L'activité que tu organises pourrait répondre au nom générique de bar Pi.

Le bar Pionniers est organisé plusieurs fois par an (variable d'une unité à l'autre) par l'ensemble du poste dans les locaux de l'unité. C'est un lieu pour discuter, boire un (ou plusieurs) verre(s), sortir et faire la fête entre pionniers. Parfois, des jeux à boire y sont organisés (attention, pour rappel, les jeux à boire sont totalement proscrits dans les activités scouts). Souvent, un thème est choisi : des éléments de déguisements, des décors, certaines boissons sont imaginés en accord avec ce thème. La promotion est assurée via les réseaux sociaux : les parents (en début de soirée) puis les amis des pionniers rejoignent l'activité. Souvent, les animateurs des différentes sections viennent y boire un verre.

### Si tu organises ce type de soirée, voici quelques questions à vous poser en poste :

- Quels objectifs avez-vous fixés pour cette activité ? Rentrent-ils dans le cadre scout ? Sont-ils en accord avec la charte du poste ou de l'unité ?
- Propose-t-on au moins autant de softs attrayants que de boissons alcoolisées différentes ?
- Que met-on en place pour respecter la législation (c'est-à-dire éviter de servir des boissons alcoolisées à des jeunes de moins de 16 ans ou des spiritueux à des jeunes de moins de 18 ans) sans pour autant valoriser l'accès à l'alcool ?
- A-t-on pensé à définir ensemble une consommation acceptable (types de boissons alcoolisées et quantité) pour les pionniers dans le respect de la charte définie par le poste ? Comment paient-ils leurs consommations ?
- L'animateur est-il bien conscient de son rôle pendant cette soirée ?
- L'animateur d'unité est-il au courant de cette organisation ? L'y a-t-on invité ? Sait-il ce qui s'y vit ? Est-il au courant des objectifs de l'activité ?
- Que communique-t-on vers les parents des pionniers ? Pour que l'organisation du bar Pionniers ne soit pas juste une belle occasion de faire la fête en toute légitimité mais un peu en cachette par rapport aux parents...
- A-t-on pensé à discuter de la fin de soirée ? À quelle heure clôture-t-on ? Qui range ? Qui ferme ? Qui clôture ? Mieux vaut en parler avant que de se retrouver avec une post-soirée à gérer, parfois plus complexe que la soirée elle-même...

Pour analyser de manière détaillée l'activité que tu organises, complète le plan de ton **bar Pi** en utilisant le dessin à bulles.





# Si tu obtiens un maximum de ✨

## L'activité que tu organises pourrait répondre au nom générique de fête d'unité.

La fête d'unité, le souper de section ou le souper photo sont des activités rassemblant les parents, les scouts et leurs frères et sœurs, ainsi que les animateurs de l'unité. Souvent un repas y est organisé. Un spectacle des scouts de l'unité, la diffusion de photos ou des animations pour les enfants y sont également proposés. La promotion de cette activité est assurée via les scouts eux-mêmes dans les convocations ou via un courrier spécial. Organisée sur base annuelle, la fête d'unité permet la rencontre mais aussi des rentrées d'argent bien utiles pour le fonctionnement de l'unité.

### Si tu organises ce type de soirée, voici quelques questions à vous poser entre animateurs :

- Quels objectifs avez-vous définis pour cette activité ? Rentrent-ils dans le cadre scout ? Sont-ils en accord avec la charte du poste ou de l'unité ?
- Que met-on en place pour respecter la législation (c'est-à-dire éviter de servir des boissons alcoolisées à des jeunes de moins de 16 ans ou des spiritueux à des jeunes de moins de 18 ans) sans pour autant valoriser l'accès à l'alcool ?
- Les scouts de l'unité (éclaireurs aînés et pionniers) peuvent-ils y boire de l'alcool ? Comment leurs parents sont-ils informés de la décision du conseil d'unité ou de la section et savent-ils vers qui se tourner s'ils souhaitent en discuter ?
- Les animateurs sont-ils bien conscients de leur rôle d'animateur pendant cette soirée ? Et de l'image véhiculée à l'ensemble des scouts de l'unité ?
- A-t-on pensé à définir ensemble une consommation acceptable pour les organisateurs ? Est-elle en accord avec la charte du poste ou de l'unité ? Comment les organisateurs paient-ils leurs consommations ?
- A-t-on pensé à discuter de la fin de la soirée ? Qui range ? Qui ferme ? Qui clôture ? Et si on boit un dernier verre lorsque tout est rangé, dans quel esprit ce moment est-il vécu ?

Pour analyser de manière détaillée l'activité que tu organises, complète le plan de ta **fête d'unité** en utilisant le dessin à bulles.

Même si ton activité est plutôt un souper photo ou un souper de section, les éléments de ce dessin sont directement utilisables pour ton activité.



# Quand les scouts vendent de l'alcool

## Que dit la position du mouvement par rapport à la vente d'alcool ?

Nous sommes conscients que nombre de festivités comprennent un bar ou une forme de débit de boissons : soirées, soupers ou fêtes d'unité ou de section. **L'alcool ne peut être un but en soi.** En tant que scouts, il n'est pas cohérent de sacrifier nos valeurs et notre image au profit des bénéfices en incitant à la consommation déraisonnable et excessive d'alcool.

Dans le cadre de l'organisation de soirée, il est **interdit** aux unités ou aux sections d'organiser des soirées ou soupers :

- utilisant le principe de paiement d'un forfait contre une consommation non limitée d'alcool ;
- basés sur des jeux à boire et toute autre forme ludique d'incitation à la consommation ;
- dont le nom est associé à une marque ou une boisson alcoolisée (vodka night, soirée bières brunes, etc.).

Nous demandons en outre aux unités :

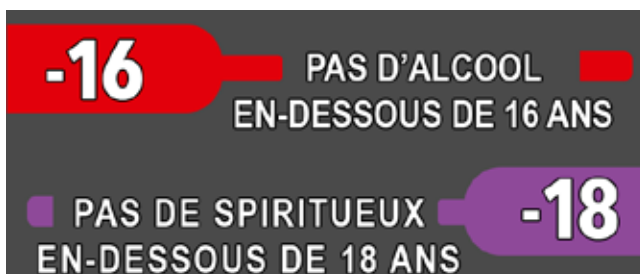
- de promouvoir la consommation de boissons non alcoolisées en pratiquant des prix plus avantageux sur celles-ci ;
- d'offrir un choix large et diversifié de boissons non alcoolisées de qualité ;

- d'éviter les extrajobs ou les activités dans lesquelles des scouts ou des animateurs se trouvent dans une soirée dont la consommation d'alcool ne cadre pas avec nos valeurs et principes ;
- de réserver aux adultes le rôle de barman ;
- de proscrire les boissons alcoolisées masquant le goût de l'alcool par des arômes sucrés (alcopops, premix, etc.) dont il est clair qu'ils ont pour objectif de susciter une accoutumance à l'alcool chez les jeunes ;
- d'éviter de servir des alcools distillés (genièvre, whisky, vodka, etc.) ;
- de mettre gratuitement de l'eau potable à disposition ;
- de ne pas donner de l'alcool à boire aux personnes manifestement ivres ;
- d'éviter de mettre en place un débit de boisson régulier (hebdomadaire, à la fin de chaque réunion, etc.) ;
- de ne pas autoriser l'organisation d'activités ne respectant pas nos valeurs et principes dans les locaux dont elles sont responsables ;
- de ne pas accepter de sponsoring d'alcooliers : ni argent, ni produits gratuits, ni matériel promotionnel.

### En savoir plus :

Consulte la position complète *Les Scouts se positionnent par rapport aux produits psychotropes* sur [www.lesscouts.be](http://www.lesscouts.be).

## En Belgique, la règle est claire.



On parle d'alcool pour les produits fermentés (cidres, vins, mousseux et bières). On parle de spiritueux pour les alcools qui ont subi une distillation à la suite de la fermentation, ce qui augmente leur teneur en alcool (genièvre, whisky, vodka, etc.).

Le terme « **psychotrope** » désigne les produits qui, une fois consommés, provoquent, immédiatement ou de manière différée, une altération de l'état de conscience qui agit sur le système nerveux central et sur les sensations, et dont l'usage abusif occasionne des désagréments (ou des dommages) à l'individu et à la société. Le cannabis, l'alcool, certains médicaments, l'extasy, etc. sont des produits psychotropes.

En Belgique, la consommation, la détention, la vente, la culture, etc. de produits psychotropes autres que l'alcool sont interdites (sauf dans un contexte médical et thérapeutique). Contrairement à ce qu'on entend parfois dire, il n'y a pas actuellement de légalisation de certaines drogues en Belgique.

Pour plus d'informations : [www.infordrogues.be](http://www.infordrogues.be) > Nos publications > Brochures > Cannabis : permis ou interdit ?







